

dans le moment la question de savoir si cette plainte est bien ou mal fondée. Mais nous savons tous que les efforts du Gouvernement, s'ils ont eu un résultat, ont tendu à attirer des immigrants dans les territoires du Nord-Ouest plutôt que dans les autres parties du pays.

Je suis porté à croire que l'immigration dans le Nord-Ouest est due plutôt à la publicité que lui ont valu ses superbes récoltes et les énormes quantités de blé que ce pays a livrées sur les marchés de l'univers, qu'aux efforts du Gouvernement et de ses fonctionnaires. Mais si l'immigration qui nous est venue depuis 4 ou 5 ans s'est surtout dirigée vers le Nord-Ouest, si on doit continuer à dépenser annuellement \$600,000 ou \$700,000 pour maintenir et même augmenter cette immigration, peut-on supposer que la population du Nord-Ouest adoptera une politique propre à détourner les immigrants de cette partie du pays? L'honorable ministre de l'Intérieur, ou peut-être un autre orateur de la droite nous a expliqué qu'un immigrant qui va s'établir dans le Nord-Ouest profite plutôt au reste du Canada qu'aux Territoires eux-mêmes. Je ne me sens pas porté à envisager la question à ce point de vue. Il me semble que lorsque nous envoyons 100,000 ou 150,000 immigrants dans la province d'Alberta, chaque année, ce surcroît de population doit contribuer puissamment à augmenter la valeur des propriétés de ceux qui sont déjà établis dans ce pays. Cela ne me paraît pas douteux.

Il est vrai que cette immigration peut occasionner des dépenses au gouvernement des nouvelles provinces et qu'il est nécessaire d'y pourvoir, mais quand on va jusqu'à prétendre que l'arrivée de 100,000 nouveaux colons n'est pas un avantage pour le Nord-Ouest, c'est comme si on prétendait que les territoires du Nord-Ouest n'ont plus d'avantage à attirer les immigrants de ce côté. C'est la conclusion logique de cette prétention, mais c'est aussi une conclusion que personne ne voudra admettre.

Si j'ai raison de dire que le Nord-Ouest est intéressé, non seulement autant, mais beaucoup plus, que le reste du pays à attirer les immigrants chez lui, à faire coloniser rapidement ces terres, nous devons également supposer que la population des nouvelles provinces, par ses représentants dans la législature, se gardera bien de faire quoi que ce soit qui serait de nature à diminuer ou retarder cette immigration.

Je considère donc qu'à ce point de vue, le Gouvernement n'a pas réussi à nous donner de bonnes raisons pour refuser de laisser aux provinces l'administration du domaine public.

A ce propos je rappellerai aux honorables ministres les paroles de leur collègue de l'Intérieur prononcées dans une autre circonstance, mais qui sont également vraies et également appropriées, à l'heure qu'il est. Ce ministre disait que le Gouvernement ne devait pas perdre une minute à se débarras-

ser de l'administration de ces territoires éloignés et cela, pour d'excellentes raisons. Peut-on prétendre un instant que la population des territoires du Nord-Ouest n'est pas aussi en état d'administrer son domaine public que la population d'Ontario, de Québec ou des Provinces maritimes? Y a-t-il un seul avantage à obliger cette population de venir à Ottawa pour faire administrer ses terres, ses forêts, ses mines, etc.? Pour quelle raison veut-on que cette population qui est à 2,500 milles d'Ottawa soit obligée de conférer la garde et l'administration de tous ses intérêts à la capitale fédérale, au lieu de les conférer à ses propres fonctionnaires, dans la capitale provinciale? Pourquoi le règlement de toutes ces questions serait-il laissé à 215 députés dont un très petit nombre vient de l'Ouest, au lieu d'en charger les députés provinciaux qui ont tous une connaissance parfaite des besoins et des conditions de ce pays?

Pour toutes ces raisons, je considère que le Gouvernement a commis une erreur en s'engageant dans cette politique qui ne profitera ni au Nord-Ouest ni aux nouvelles provinces, ni au Canada en général. L'honorable premier ministre nous a cité l'exemple des Etats-Unis et je crois me rappeler qu'un honorable membre de la droite, un représentant des territoires du Nord-Ouest, a laissé entendre que l'administration du domaine public par les provinces pourrait donner lieu à des tripotages. Une pareille insinuation devrait être répudiée avec énergie par toute la Chambre et surtout par les représentants de l'Ouest. Cette population connaît l'étendue de ses droits et se rend compte, aussi bien que les citoyens des autres parties du Canada, que le domaine public doit être administré dans l'intérêt général.

Les rapides observations que j'ai pu faire sur les conditions et la situation de ce pays, il y a deux ans et demi, et les connaissances que j'ai pu acquérir des affaires publiques dans les territoires du Nord-Ouest, me permettent de dire que cette population accorde plus d'importance que toute autre à la conservation de son domaine public, et qu'elle saurait le protéger et le conserver aussi précieusement que nous pourrions le faire ici, pour elle.

On nous cite l'exemple des Etats-Unis. S'il nous fallait suivre l'exemple de ce pays, il nous faudrait presque renoncer à l'espoir d'avoir une administration prudente. S'il nous fallait suivre l'exemple de nos voisins, je crois que nous arriverions à un résultat tout opposé à celui que nous a laissé entrevoir l'honorable premier ministre. Il est facile de constater que l'administration de ces territoires éloignés, par les autorités de Washington, n'a produit ni lois sages ni administration prudente; si je ne me trompe, je crois même qu'on constaterait qu'en plus d'une occasion l'administration du domaine public par les autorités fédérales américaines a été accompagnée de graves scandales.